

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ons générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

type :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

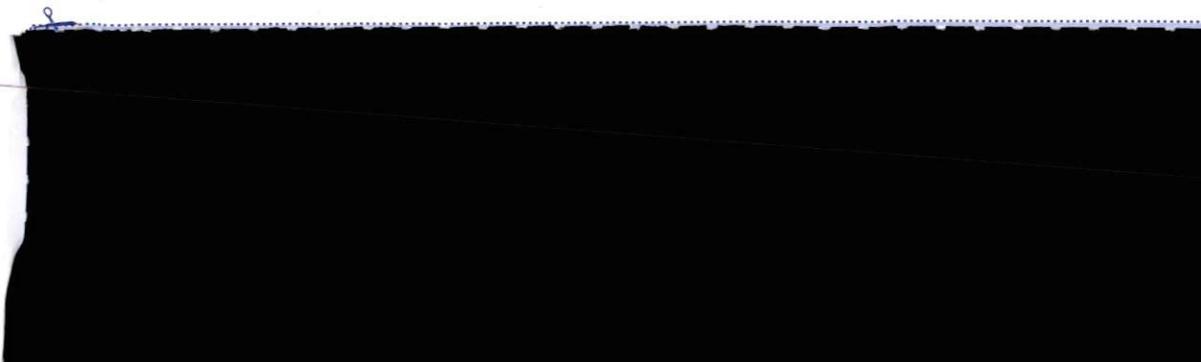
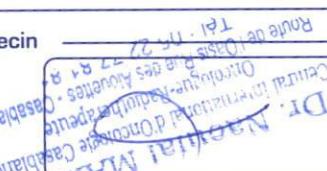
Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/08/21	5	250	250	DR. VILLEMAN C. 2021

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 DU LIVRE DE LA PHARMACIE <i>Amie Beno Burak</i> <i>Rue du Bourg 33 97</i>	<i>31.8.2011</i>	<i>86,50</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
ANALYSES MEDICALES Dr. Noureddine - Biologiste 2014 22222 1485 - Fax: 0522 26 83 00	30/08/2011	8.80 + PC	130.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
25533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	



CENTRE
INTERNATIONAL

D'ONCOLOGIE
CASABLANCA

Dr Naoufal Mamou
Oncologue-Radiothérapeute
Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le : 31/08/2021

Mme ANNOUNI NAIMA

48, 50



1/ COTIPRED 20MG

2 cp le matin à jeun pendant 3 jours : un jour avant la séance , le jour de la séance et un jour apres la séance

2/ ERLUS 5MG/14COMP

1 cp le soir pour 3 jours :un jour avant la séance , le jour de la séance et un jour apres la séance

38, en

86, 50

Dr. Naoufal MAMOU
Central International d'Oncologie Casablanca
Oncologue-Radiothérapeute
Route de l'Oasis Rue des Alouettes - Casablanca
Tél : 05 22 77 81 81

SYNTHEMEDIC
22-24 Rue Zoubeir Ibnou
El Aouam 20500 Casablanca
P.P.V: 38.00

AKDITAL
Acteur de Santé

4, route de l'Oasis rue des Alouettes
Casablanca
Tél. : 0522 77 81 81
Fax : 0522 99 65 74
E-mail : naoufal.mamou@gmail.com
Site web : www.ciocasablanca.ma

INP : 093001980
IF : 706552
ICE : 001654761000041

FACTURE

Casablanca le 30-08-2021

MUPRAS
Mme Naima ANNOUNI
Prescripteur : Dr Naoufal MAMOU

Demande N° 2108300163

Analyses :

Récapitulatif des analyses			
<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
9105	Prélèvement sanguin	E22	E
0216	Numération formule	B80	B

Total des B : 80

TOTAL DOSSIER : 130.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent trente dirhams

Dr Noureddine LOUANJLI

مختبر التحاليل الطبية
Laboratoire d'Analyses Médicales
Dr. LOUANJLI Noureddine - Biologiste
10, Rue Prince Moulay Abdellah - Casa
Tel: 0522 20 74 22/22 14 95. Fax: 0522 26 83 03

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 54 35 63 47 / 06 77 06 70 95

40.Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080. محج الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - ر.ب.

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 47 40 58 - Fax : 05 22 26 83 03

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

CNSS : 2102391 / ICE : 001654761000041 / Patente : 33202488 / IF : 41502000



24/08/2021

Casablanca, le :

MME ANNOUNI NAIMA

Analyses :

NFS

4, route de l'Oasis rue des Alouettes
Casablanca
Tél. : 0522 77 81 81
Fax : 0522 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma

 AKDITAL
Acteur de Santé

Date du prélèvement : 30-08-2021 à 08:59
Code patient : 2003170045
Né(e) le : 27-10-1951 (69 ans)



Mme Naima ANNOUNI
Dossier N° : 2108300163
Prescripteur : Dr Naoufal MAMOU

DR. LOUANJLI - 2014-222-1495

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Automates : Sysmex XN-2000 et Mindray BC-6800)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e) et l'âge de grossesse"

23-08-2021

Hématies :	3.61	M/mm3	(3.85-5.20)	3.54
Hémoglobine :	11.8	g/dL	(11.8-15.8)	11.6
Hématocrite :	34.7	%	(35.0-45.5)	34.0
VGM :	96	fL	(80-101)	96
TCMH :	33	pg	(27-34)	33
CCMH :	34.0	g/dL	(28.0-36.0)	34.1
RDW-CV :	13.9	%	(0.0-18.5)	13.6
Leucocytes :	5 870	/mm3	(3 600-10 500)	4 630
Polynucléaires Neutrophiles :	43	%		48
Soit:	2 524	/mm3	(2 000-7 500)	2 222
Lymphocytes :	51	%		45
Soit:	2 994	/mm3	(1 000-4 000)	2 084
Monocytes :	4	%		5
Soit:	235	/mm3	(<1 100)	232
Polynucléaires Eosinophiles :	1	%		1
Soit:	59	/mm3	(0-600)	46
Polynucléaires Basophiles :	1	%		1
Soit:	59	/mm3	(0-150)	46
Plaquettes :	319 000	/mm3	(150 000-450 000)	315 000

Validé par : Dr Noureddine LOUANJLI
Dr. LOUANJLI Laboratoire d'Analyses Médicales
10, Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080.
Tél. 0522 20 74 22 14 95 - Fax: 0522 26 83 03

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 54 35 63 47 / 06 77 06 70 95

40. Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080. - الدار البيضاء - رب.

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 47 40 58 - Fax: 05 22 26 83 03

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

CNSS : 2102391 / ICE : 001654761000041 / Patente : 33202488 / IF : 41502000